

# LE COVID AU PAYS DE L'APARTHEID

Bien que certains médias le répètent en boucle, ISRAËL n'a rien d'un modèle en terme de vaccination contre le Covid. Certes Israël vaccine contre le Covid à un rythme effréné. Mais les Palestiniens de Cisjordanie et Gaza sous occupation n'ont toujours pas accès au vaccin. Sous les pressions de l'ONU et en vertu du droit international, Israël, sur ses 14 millions de doses, va en fournir ...

... 5 000 doses symboliques aux Palestiniens.

Sources : Rfi – TV5Monde etc. le 01 fev. 2021

**Des ONG israéliennes, des Juifs israéliens dénoncent un apartheid imposé aux Palestiniens !**

Israël, puissance occupante, doit remplir les obligations définies par la 4<sup>ème</sup> Convention de Genève -qu'il a signée. L'article 56 impose à l'occupant de veiller à la santé publique dans le territoire occupé. Ce devoir comprend le soutien à l'achat et à la distribution de vaccins à la population palestinienne sous son contrôle.

Pourtant,

- Israël ne fournit pas de vaccins aux territoires occupés et à Gaza
- Israël a détruit des centres de santé mis en œuvre par des Palestiniens à Jérusalem ou à Hébron,
- Israël a arrêté des volontaires qui désinfectaient les rues de Jérusalem-Est,
- Israël a laissé les prisonniers politiques palestiniens dans une situation sanitaire qui empêchait toute protection contre l'épidémie.

**Autant d'exemples de la politique sanitaire discriminatoire menée par l'État d'Israël**

**Saviez-vous que la plus importante association israélienne de défense des Droits de l'Homme, B'Tselem dénonce une situation d'apartheid ?**

.../...

Cette discrimination est documentée depuis des années par les Palestiniens eux-mêmes (mais leur parole est si peu écoutée), argumentée par des Rapports de l'ONU, par les travaux du Tribunal Russell pour la Palestine.

Dans son rapport de janvier 2021, B'Tselem écrit : « *un seul gouvernement gère toute personne et toute chose entre le Jourdain et la mer, travaillant à faire progresser et perpétuer la suprématie d'un groupe de personnes, les Juifs, sur un autre, les Palestiniens. C'est l'apartheid.* »

<https://afps44.france-palestine.org/medias/files/rapport-btslem-integral.pdf>

**Saviez-vous qu'Avraham Burg ancien président du Parlement israélien, déclare ne plus vouloir être inscrit comme « juif » sur le registre d'état-civil israélien ?**

Il précise : « *depuis l'adoption par Israël, en juillet 2018, de la loi sur l'État-nation du peuple juif, tout est changé. Ce qui définit Israël, désormais, c'est le seul monopole juif... En vertu de cette loi, un citoyen d'Israël qui n'est pas juif est assigné à un statut inférieur. Comparable à celui qui a été assigné aux juifs pendant des générations. Ce qui fut odieux pour nous, nous l'infligeons maintenant à nos citoyens non juifs.* »

Médiapart - 25 janvier 2021

**Saviez-vous qu'à Karmiel ( nord d'Israël) au nom de la loi Etat-Nation, les enfants arabes ( mais citoyens israéliens) ne peuvent avoir d'école dans leur langue, ni financement de transport scolaire. Apartheid !**

**L'apartheid en Droit international est un crime contre l'humanité. Exigeons de nos autorités françaises et européennes des Sanctions envers un État qui discrimine les populations sous son contrôle !**

*Édité et revu par nos soins le 2 février 2021. Merci de ne pas jeter sur la voie publique. La Plateforme-44 des ONG pour la Palestine Contact : [afpsnantes@wanadoo.fr](mailto:afpsnantes@wanadoo.fr) En savoir plus : <https://plateforme-palestine.org/Nous-sommes-la-plus-grande-association-de-defense-des-droits-de-l-Homme-d>*

<https://afps44.france-palestine.org/> Et FB <https://www.facebook.com/AFPS44>